

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Sipuro Vitrocéramique

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 15132.0003/127360

Synonymes Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Steinfels Swiss
Division der Coop Genossenschaft
St. Gallerstrasse 180
Postfach 53
CH-8411 Winterthur
Tel : 052 234 44 00
Fax : 052 234 44 01
info@steinfels-swiss.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Center)

Date d'émission 06.04.2016

Version 1

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence P102: Tenir hors de portée des enfants.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit Citric Acid, No.-CAS 77-92-9, No.-CE 201-069-1

2.3. Autres dangers Pas d'information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique Formulation.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Aluminium Oxide	5% - 10%		No.-CAS: 1344-28-1 No.-CE: 215-691-6
Fettalkohol ethoxylat	2.5% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302	No.-CAS: 68439-46-3
Citric Acid	1% - 2.5%	Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 77-92-9 No.-CE: 201-069-1
Sodium C13-17 Alkane Sulfonate	1% - 2.5%	Eye Dam. 1 H318, Skin Irrit. 2 H315, Acute Tox. 4 H302	No.-CAS: 85711-69-9 No.-CE: 288-330-3
d-limonene	< 0.1%	Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410, Flam. Liq. 3 H226	No.-CAS: 5989-27-5 No.-CE: 227-813-5 No.-Index: 601-029-00-7
Methylisothiazolinone	< 0.1%	Skin Corr. 1B H314, Skin Sens. 1 H317, Acute Tox. 2 H330, Acute Tox. 3 H301, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 2 H411	No.-CAS: 2682-20-4 No.-CE: 220-239-6
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one	< 0.1%	Acute Tox. 4 H302, Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400 [SensSk1: C ≥ 0,05 %]	No.-CAS: 2634-33-5 No.-CE: 220-120-9 No.-Index: 613-088-00-6

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre.
Contact avec la peau	Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.
Contact avec les yeux	Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés N'importe lequel.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières d'intervention Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes Utiliser un équipement de protection individuel. Balayer pour éviter les risques de glissade.

Conseils pour les secouristes A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition prolongée des yeux et de la peau, et l'inhalation de toute vapeur générée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Protéger du gel. Éviter une exposition directe au soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Aluminium Oxide (CAS 1344-28-1)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs) 3 mg/m³ TWA [MAK] (respirable dust, smoke)
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs) 24 mg/m³ STEL [KZW] (respirable dust, smoke)
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs) 10 mg/m³ STEL [KZW] (respirable fraction, smoke, 2 X 60 min)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs) 5 mg/m³ TWA [TMW] (respirable fraction, smoke)
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs) 4 mg/m³ TWA MAK (dust, inhalable fraction)
1.5 mg/m³ TWA MAK (dust, respirable fraction)

d-limonene (CAS 5989-27-5)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs) 7 ppm TWA [MAK]
40 mg/m³ TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs) 14 ppm STEL [KZW]
80 mg/m³ STEL [KZW]
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs) 5 ppm TWA MAK
28 mg/m³ TWA MAK
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak Limitations) 20 ppm Peak
112 mg/m³ Peak
Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs) 5 ppm TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 4)
28 mg/m³ TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 4)

Methylisothiazolinone (CAS 2682-20-4)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs) 0.2 mg/m³ TWA [MAK] (inhalable dust)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs) 0.05 mg/m³ TWA [TMW]
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs) 0.2 mg/m³ TWA MAK (mixture in ratio 1:3 with CAS 26172-55-4, inhalable fraction)
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak Limitations) 0.4 mg/m³ Peak (mixture in ratio 1:3 with CAS 26172-55-4, inhalable fraction)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection individuelle

Protection respiratoire

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Contact total (Définition Contact au maximum: 480 minutes)

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm

Temps de pénétration: 480 minutes
Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Définition
Contact au maximum: 30 Minutes)
Matériel: caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0.2mm
Matériel testé: Dermatril (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre.

<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Risques thermiques	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Plaisante.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	3.5
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	ne s'enflamme pas
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	1.05
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:	non dangereux(se)
Propriétés comburantes	Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Non demandé.
10.5. Matières incompatibles	Aucun(e).
10.6. Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	<p>Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.</p> <p>Aluminium Oxide (CAS 1344-28-1) Oral LD50 Rat > 5000 mg/kg (IUCLID)</p> <p>Fettalkohol ethoxylat (CAS 68439-46-3) Oral LD50 Rat = 1400 mg/kg (NZ_CCID)</p> <p>Citric Acid (CAS 77-92-9) Oral LD50 Rat = 3 g/kg (NLM_CIP)</p> <p>Sodium C13-17 Alkane Sulfonate (CAS 85711-69-9) Oral LD50 Rat = 500 mg/kg (IUCLID)</p> <p>d-limonene (CAS 5989-27-5) Dermal LD50 Rabbit > 5 g/kg (NLM_CIP) Oral LD50 Rat = 4400 mg/kg (NZ_CCID)</p> <p>1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one (CAS 2634-33-5) Oral LD50 Rat = 1020 mg/kg (NZ_CCID)</p>
Corrosion/irritation cutanée	Pas d'irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Donnée non disponible.
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

Fettalkohol ethoxylat (CAS 68439-46-3)

EU - Ecolabel (66/2010) - Biodegradable under anaerobic conditions. (listed under Alcohol Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation ethoxylate (C9-11, DID-no 021 >3-6 ethoxylated units, DID-no 022 >6-10 ethoxylated units) predominantly linear)
 EU - Ecolabel (66/2010) - Readily biodegradable according to OECD guidelines. (listed under Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation Alcohol ethoxylate (C9-11, DID-no 021 >3-6 ethoxylated units, DID-no 022 >6-10 ethoxylated units) predominantly linear)

Citric Acid (CAS 77-92-9)

EU - Ecolabel (66/2010) - Biodegradable under anaerobic conditions.
 Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation
 EU - Ecolabel (66/2010) - Readily biodegradable according to OECD guidelines.
 Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation
 Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data 96 h LC50 *Lepomis macrochirus*: 1516 mg/L [static] (IUCLID)

Sodium C13-17 Alkane Sulfonate (CAS 85711-69-9)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data 96 h LC50 *Brachydanio rerio*: 8.4 mg/L [flow-through] (IUCLID)
 96 h LC50 *Brachydanio rerio*: 1.0 - 5.0 mg/L [static] (IUCLID)
 Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data 72 h EC50 *Desmodesmus subspicatus*: 95.5 mg/L (IUCLID)

d-limonene (CAS 5989-27-5)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data 96 h LC50 *Pimephales promelas*: 0.619 - 0.796 mg/L [flow-through] (EPA)
 96 h LC50 *Oncorhynchus mykiss*: 35 mg/L (EPA)

Methylisothiazolinone (CAS 2682-20-4)

EU - Ecolabel (66/2010) - The ingredient has not been tested.
 Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation
 EU - Ecolabel (66/2010) - Inherently biodegradable according to OECD guidelines.
 Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (CAS 2634-33-5)

EU - Ecolabel (66/2010) - Not biodegradable under anaerobic conditions.
 Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation
 EU - Ecolabel (66/2010) - Inherently biodegradable according to OECD guidelines.
 Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation

12.2. Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Vider les restes du contenu. Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:
>=30%: de l'eau
>=5%; <15%: Charges
<5%: acides, agents de surface anioniques, Silicones, Agent épaississant, Parfums, Agent de conservation parfums
Fragrances allergisantes: Citral, d-limonene
Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 2.
Merkblatt BG Chemie:
M004 Reizende Stoffe/Ätzende Stoffe

Aluminium Oxide (CAS 1344-28-1)

EU - Control of Exports of Dual Use Items (428/2009) 1C007.f.1

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

Fettalkohol ethoxylat (CAS 68439-46-3)

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates Present (< 2.5 EO)

Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes ID Number 670, hazard class 2 - hazard to waters

Citric Acid (CAS 77-92-9)

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Active substance

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes ID Number 57, hazard class 1 - low hazard to waters

Sodium C13-17 Alkane Sulfonate (CAS 85711-69-9)

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Active substance

Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes ID Number 663, hazard class 2 - hazard to waters

d-limonene (CAS 5989-27-5)

Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOCs) 2902.1999

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Active substance

EU - REACH (1907/2006) - Article 15(1) - Substances Regarded as Being Registered - Plant Health Products Present (Expiration of approval April 30, 2024)

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

Methylisothiazolinone (CAS 2682-20-4)

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Active substance

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (CAS 2634-33-5)

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Active substance

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés Aucun(e).

Procédure de classification Méthode de calcul.

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H301: Toxique en cas d'ingestion.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H330: Mortel par inhalation.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Clause de non-responsabilité Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.